

STRATEGIE ACTIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE AU 30 SEPTEMBRE 2014

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30SEPTEMBRE 2014

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA, qui comprennent le bilan au 30juin 2014 faisant ressortir un total de 10 501 134 DT, ainsi que l'état de résultat faisant apparaître une perte de 364 189DT, et l'état de variation de l'actif net faisant ressortir un actif net de 10 456 632DTpour le trimestre clos à cette date, et les notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de STRATEGIE ACTIONS SICAV SA arrêtés au 30septembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Tunis, le 29 octobre 2014

Le Commissaire aux Comptes :
Mourad FRADI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	30/09/2014	30/09/2013	31/12/2013
<u>ACTIF</u>				
<u>Portefeuille-titres</u>				
Actions et droits rattachés		5 954 987	8 260 656	7 844 836
Obligations et valeurs assimilées		269 185	329 528	313 954
Titres OPCVM		386 864	257 872	257 054
	3.1	6 611 036	8 848 056	8 415 844
<u>Placements monétaires et disponibilités</u>				
Placements monétaires	3.2	1 788 821	497 538	993 317
Disponibilités	3.3	2 101 277	2 016 501	1 839 986
		3 890 098	2 514 039	2 833 303
<u>Créances d'exploitations</u>				
<u>Autres actifs</u>				
TOTAL ACTIF		10 501 134	11 362 095	11 249 147
<u>PASSIF</u>				
Opérateurs créditeurs	3.4	38 438	46 974	40 811
Autres créditeurs divers	3.5	6 064	5 393	5 048
TOTAL PASSIF		44 502	52 367	45 859
<u>ACTIF NET</u>				
Capital	3.6	10 279 359	11 151 209	11 072 781
Sommes distribuables		177 273	158 519	130 507
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1	2	1
Sommes distribuables de l'exercice en cours		177 272	158 517	130 506
ACTIF NET		10 456 632	11 309 728	11 203 288
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 501 134	11 362 095	11 249 147

ETATS DE RESULTATS

PERIODE ALLANT DU 1^{er} JUILLET 2014 AU 30 SEPTEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/07/2014 au 30/09/2014	Du 01/01/2014 au	Du 01/07/2013 au 30/09/2013	Du 01/01/2013 au 30/09/2013	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Revenus du portefeuille-titres		116 453	252 231	105 230	316 414	320 292
Dividendes	4.1	113 076	241 823	101 157	304 021	304 021
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	3 377	10 408	4 073	12 393	16 271
Revenus des autres valeurs						
Revenus des placements monétaires	4.3	26 600	67 099	18 023	48 149	65 485
Total des revenus des placements		143 053	319 330	123 253	364 563	385 777
Charges de gestion des placements	4.4	<36 813>	<115 401>	<44 886>	<151 080>	<191 892>
Revenu net des placements		106 240	203 929	78 367	213 483	193 885
Autres produits		-	-	-	-	-
Autres charges	4.5	<8 079>	<24 802>	<8 972>	<32 335>	<39 001>
Résultat d'exploitation		98 161	179 127	69 395	181 148	154 884
Régularisation du résultat d'exploitation		<2 274>	<1 851>	<24 881>	<22 631>	<24 378>
Sommes distribuables de la période		95 887	177 276	44 514	158 517	130 506
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		2 274	1 851	24 881	22 631	24 378
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		<205 887>	<4 416>	<682 321>	<1 366 365>	<1 215 996>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<253 395>	<258 018>	<52 582>	157 299	70 331
Frais de négociation		<3 068>	<11 864>	<3 007>	<18 699>	<21 895>
Résultat net de la période		<364 189>	<95 171>	<668 515>	<1 046 617>	<1 012 676>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
PERIODE ALLANT DU 1^{er} JUILLET 2013 AU 30 SEPTEMBRE 2013

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Du 01/07/2014 au 30/09/2014	Du 01/01/2014 au 30/09/2014	Du 01/07/2013 au 30/09/2013	Du 01/01/2013 au 30/09/2013	Du 01/01/2013 au 31/12/2013
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<364 189>	<95 171>	<668 515>	<1 046 617>	<1 012 676>
Résultat d'exploitation	98 161	179 127	69 395	181 148	154 884
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	<205 887>	<4 416>	<682 321>	<1 366 365>	<1 215 996>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<253 395>	<258 018>	<52 582>	157 299	70 331
Frais de négociation	<3 068>	<11 864>	<3 007>	<18 699>	<21 895>
Distributions de dividendes		<126 632>		<97 183>	<97 183>
Transactions sur le capital	<145 463>	<524 849>	<1 727 232>	<3 206 641>	<3 347 022>
Souscriptions	-	268 051	-	107 920	107 920
Capital	-	101 337	-	56 484	56 484
Régularisation des sommes non distribuables	-	165 622	-	51 162	51 162
Régularisation des sommes distribuables	-	1 092	-	274	274
Rachats	<145 463>	<792 900>	<1 727 232>	<3 314 561>	<3 454 942>
Capital	<144 124>	<603 519>	<1 844 313>	<3 386 562>	<3 536 367>
Régularisation des sommes non distribuables	936	<182 684>	140 242	99 015	110 187
Régularisation des sommes distribuables	<2 275>	<6 818>	<24 882>	<30 784>	<32 532>
Droit de sortie	0	121	1 721	3 770	3 770
Variation de l'actif net	<509 652>	<746 652>	<2 395 747>	<4 350 441>	<4 456 881>
Actif net					
En début de période	10 966 288	11 203 288	13 705 475	15 660 169	15 660 169
En fin de période	10 456 636	10 456 636	11 309 728	11 309 728	11 203 288
Nombre d'actions					
En début de période	4 758	4 917	5 729	6 334	6 334
En fin de période	4 694	4 694	4 978	4 978	4 917
Valeur liquidative	2 227,660	2 227,660	2 271,942	2 271,942	2 278,480
Taux de rendement	-3,35%	-1,07%	-5,03%	-7,44%	7,17%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30SEPTEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA est une société d'investissement à capital variable de type mixte, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 29 décembre 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société SMART ASSET MANAGEMENT.

TUNISIE VALEURS a été désignée distributeur exclusif des titres de la SICAV.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société STRATEGIE ACTIONS SICAV SA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30septembre 2014 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 juin ou à la date antérieure la plus récente.

Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant dix séances de bourse consécutives, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués à la date d'arrêté à la valeur de marché du 30 septembre 2014, ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et Bons de Trésors sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leurs valeurs comptables. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

3 – NOTES SUR LE BILAN

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de cette rubrique au 30septembre 2014 se détaille comme suit:

A- Actions, et droits rattachés

<u>Titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur Actuelle</u>	<u>% actif</u>
ADWYA	26 930	175 449	176 526	1,68%
AIR LIQUIDE	174	52 957	41 760	0,40%
ALKIMIA	269	14 525	15 275	0,15%
AMEN BANK	6 480	190 853	161 346	1,54%
ASSAD	50 000	435 606	360 150	3,43%
ASTREE	1 028	24 494	55 160	0,53%
ATTIJARI LEASING	1 494	51 198	29 961	0,29%
BIAT	5 619	362 863	368 050	3,50%
CARTHAGE CEMENT	40 500	132 722	110 565	1,05%
ESSOUKNA	82 302	404 953	430 439	4,10%
ESSOUKNA NG 2014	33 230	163 330	162 827	1,55%
EURO-CYCLES	13000	129 384	147 030	1,40%
HEXABYTE	8 217	76 593	75 375	0,72%
I.C.F. NS 2012 1/4	1 240	40 866	38 936	0,37%
MAGASIN GENERAL	4 500	123 234	137 250	1,31%
NEW BODY LINE	5 600	44 921	31 595	0,30%
ONE TECH HOLDING	32 600	212 215	220 767	2,10%
POULINA G H	10 000	63 672	53 020	0,50%
S.N.M.V.T	7 930	228 984	166 887	1,59%
SAH TUNISIE	13 700	134 870	137 672	1,31%
SFBT	20 000	267 262	326 500	3,11%
SIMPAR	15200	491 134	715 768	6,82%
SIMPAR NG 2014	3 175	99 261	130 175	1,24%
SITS	34 000	118 769	58 446	0,56%
SOMOCER	49 787	149 202	113 564	1,08%
SOTEMAIL	102 500	256 283	300 325	2,86%
SOTRAPIL	21 943	282 743	184 102	1,75%
SOTUVER	64 500	368 629	312 954	2,98%
TELNET HOLDING	32 035	240 897	140 570	1,34%
TUNINVEST-SICAR	6 725	54 404	67 250	0,64%
TUNIS RE	45 000	479 984	412 920	3,93%
TUNISIE LEASING	14 230	345 803	271 822	2,59%
Total actions, et droits rattachés		6 218 060	5 954 987	56,71%

B- Titres OPCVM

Titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif
MAXULA INVEST SICAV	1250	129 909	129 991	1,24%
FCP SAFA	300	30 553	29 222	0,28%
FCP SMART EQUITY	155	186 934	227 651	2,17%
Total Titres OPCVM		347 396	386 864	3,68%

C- Obligations et valeurs assimilées

Titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur Actuelle	% actif
FCC BIAT CREDIMMO1	200	90 431	91 012	0,87%
STB 2008/2	2 000	140 869	145 088	1,38%
TL 2011/1 F	200	7 900	8 030	0,08%
TL 2011/2 F	400	24 000	25 055	0,24%
Total Obligations et valeurs assimilés		263 200	269 185	2,56%
Total		6 828 656	6 611 036	62,96%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 30 septembre 2014 se détaille comme suit:

	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
<u>Certificat de dépôt</u>				
AMEN BANK au 07/10/2014	500 000	499 500	499 700	4,76%
Total émetteur AMEN BANK	500 000	499 500	499 700	4,76%
Total certificats de dépôts	500 000	499 500	499 700	4,76%
<u>Billets de trésorerie</u>				
<u>Billets de trésorerie post comptés</u>				
CIL au 24/09/2014	500 000	495 245	495 791	4,72%
ATTIJARI LEASING au 24/09/2014	800 000	792 724	793 330	7,55%
Total billets de trésorerie	1 300 000	1 287 969	1 289 121	12,28%
Total placements monétaires	1 800 000	1 787 469	1 788 821	17,03%

3.3 Disponibilités:

Le solde de cette rubrique au 30septembre 2014 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2014</u>	<u>30/09/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Dépôt à vue Amen Bank Pasteur	1 821 922	1 603 376	1 838 658
Intérêt courus sur dépôt à vue	9 727	20 387	9 704
Ventes de titres à encaisser	130 583	150 654	173 664
Amen Bank Pasteur	156 376	253 092	144 104
Retenue à la source opérée/dépôt à vue	<1945 >	<4 077 >	<1940 >
Achats de titres à régler	<15 386 >	<6 931 >	<324204 >
Total	<u>2 101 277</u>	<u>2 016 501</u>	<u>1 839 986</u>

3.4 Opérateurs créditeurs:

Le solde de cette rubrique au 30septembre 2014 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2014</u>	<u>30/09/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur exclusif à payer	35 228	43 019	39 110
Rémunération du dépositaire à payer	3 210	3 955	1 701
Commission de performance	-	-	-
Total	<u>38 438</u>	<u>46 974</u>	<u>40 811</u>

3.5 Autres créditeurs divers:

Le solde de cette rubrique au 30septembre 2014 se détaille comme suit:

	<u>30/09/2014</u>	<u>30/09/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 710	3 710	2 674
Redevance CMF	867	980	959
TCL à payer	1 487	591	1 135
Retenue à la source à payer	-	112	280
Total	<u>6 064</u>	<u>5 393</u>	<u>5 048</u>

3.6 Capital:

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 30 septembre 2014 se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2014</u>
Capital au 1^{er} janvier 2014	
Montant	11 072 781
Nombre de titres	4 917
Nombre d'actionnaires	113
Souscriptions réalisées	
Montant	101 337
Nombre de titres	45
Nombre d'actionnaires entrants	1
Rachats effectués	
Montant	<603 519 >
Nombre de titres	268
Nombre d'actionnaires sortants	11
Autres mouvements	
Frais de négociation	<11 864 >
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	<4 416 >
Plus ou moins-value réalisée sur cession de titres	<258 018>
Droit de sortie	121
Régularisations des sommes non distribuables	<17 062 >
Capital au 30 septembre 2014	
Montant	10 279 360
Nombre de titres	4 694
Nombre d'actionnaires	103

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Dividendes :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2013</u>
Dividendes	113 076	241 823	101 157	304 021	304 021
	<u>113 076</u>	<u>241 823</u>	<u>101 157</u>	<u>304 021</u>	<u>304 021</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2013</u>
Intérêts sur obligations et valeurs assimilées	3 377	10 408	4 073	12 393	16 271
	<u>3 377</u>	<u>10 408</u>	<u>4 073</u>	<u>12 393</u>	<u>16 271</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2013</u>
Intérêts sur billets de trésorerie	13 654	39 380	8 461	13 920	22 154
Intérêts sur certificats de dépôt	3 937	6 109	1 443	5 997	5 997
Intérêts sur dépôt à vue	7 890	20 491	7 036	27 148	35 001
Autres Revenus	1 119	1 119	1 083	1 084	2 333
	<u>26 600</u>	<u>67 099</u>	<u>18 023</u>	<u>48 149</u>	<u>65 485</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2013</u>
Rémunération du gestionnaire et du distributeur	35 228	110 527	43 020	144 830	183 944
Rémunération du dépositaire	1 585	4 874	1 866	6 250	7 948
	<u>36 813</u>	<u>115 401</u>	<u>44 886</u>	<u>151 080</u>	<u>191 892</u>

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} Juillet au 30 septembre 2014 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/07/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2014</u> <u>au</u> <u>30/09/2014</u>	<u>Période du</u> <u>01/07/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2013</u> <u>au</u> <u>30/09/2013</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2013</u>
TCL	2 327	7 468	3 011	12 876	15 121
Redevance CMF	2 687	8 261	3 164	10 560	13 472
Honoraires du commissaire aux comptes	2 760	8 190	2 760	8 553	9 756
Autres Frais	305	883	37	316	652
	<u>8 079</u>	<u>24 802</u>	<u>8 972</u>	<u>32 335</u>	<u>39 001</u>

4.6 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV est confiée à SMART ASSET MANAGEMENT ; celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit annuellement 30% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 75% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

La distribution et la gestion administrative et comptable de la société STRATEGIE ACTIONS SICAV sont confiées à TUNISIE VALEURS. En contrepartie, le distributeur exclusif perçoit annuellement 70% de la commission globale de gestion calculée à hauteur de 1% TTC sur l'actif net placé en obligations et en valeurs monétaires et 1,5% TTC sur l'actif net placé en actions. En plus de la commission précitée, le gestionnaire perçoit 25% de la commission de succès s'élevant à 10% de la différence entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé qui a été fixé à 7%.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société STRATEGIE ACTIONS SICAV. Elle est notamment chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société.
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit annuellement une rémunération de 0,05% HT calculée sur la base de l'actif net avec un minimum de 5 000 DT HT et un plafond de 15 000 DT HT.